



ANNÉE 2022

PORT DE PLAISANCE DE BERMEO

1. TARIF SERVICES GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES

TARIF T-5. SERVICES AUX EMBARCATIONS DE PLAISANCE ET DE LOISIR.

Mètre carré (longueur maximale sur largeur maximale de l'embarcation et par jour)

<u>PONTONS</u>	EUROS
AUTORISATION D'AMARRAGE POUR L'ANNÉE COMPLÈTE : _____	0,148242
HAUTE SAISON: (plus de 30 jours – de mai à septembre) _____	0,253413
BASSE SAISON (plus de 30 jours – d'octobre à avril) _____	0,188823
<u>MOUILLAGE</u> _____	0,100803

EMBARCATIONS DE PASSAGE

TARIF T-5 POUR PASSAGE QUOTIDIEN

Embarcations jusqu'à 8 mètres de longueur

	EUROS/JOUR
De juin à septembre	13,11
D'avril à mai	13,11
D'octobre à mars	13,11

Embarcations d'une longueur supérieure à 8 mètres et jusqu'à 10 mètres

De juin à septembre	21,55
D'avril à mai	17,19
D'octobre à mars	13,55

Embarcations d'une longueur supérieure à 10 mètres et jusqu'à 12 mètres

De juin à septembre	30,33
D'avril à mai _____	24,20
D'octobre à mars	19,07

Embarcations d'une longueur supérieure à 12 mètres et jusqu'à 14 mètres

De juin à septembre	39,55
D'avril à mai	31,56
D'octobre à mars	24,87

Embarcations d'une longueur supérieure à 14 mètres

De juin à septembre	56,77
D'avril à mai	45,30
D'octobre à mars	35,71

Accostages en ponton sans finger (euros/m²/jour)

De juin à septembre	0,7213
D'avril à mai	0,5386
D'octobre à mars	0,3554

TARIF T-8. FOURNITURES DE PRODUITS ET D'ÉNERGIE.

Présence d'un compteur

Eau (euros/m ³)	1,83
Énergie électrique (euros/kilowatt /heure)	0,40

Il n'y a pas de compteur

Quotité consommation d'eau et d'énergie électrique (euros/m ² /jour)	0,017
---	-------

TARIF T-7. SERVICES DIVERS : STATIONNEMENT

<u>CARTE STATIONNEMENT</u> _____	67,26€/AN
<u>COPIE-CARTE ACCÈS STATIONNEMENT</u>	40,85 €
<u>VÉHICULES UTILISATEURS D'AMARRAGE DE PASSAGE</u> ____	5,29 6/JOUR

2. SERVICE DE CALE ET AUTRES

TRAVEL LIFT hissage et mise à l'eau par **EUROS**
m linéaire, longueur jusqu'à 8 m. 10,5257

EUROS

TRAVEL LIFT hissage et mise à l'eau par 13,4359 **GRUE À FLÈCHE** 1^{ère} heure
m linéaire, longueur jusqu'à 12 m 4,8302

TRAVEL LIFT hissage et mise à l'eau par **GRUE À FLÈCHE** 2^{ème} heure
m linéaire, longueur de plus de 12 m 16,4277 27,4218

- -MANŒUVRE RAPIDE SANS APPUI ET MOINS DE 30 MINUTES 50%
- LA MANŒUVRE DU TRAVEL LIFT EN CAS D'HIVERNAGE ENTRE DEUX ET QUATRE MOIS BÉNÉFICIERA D'UNE REMISE DE 20%.
- LA MANŒUVRE DU TRAVEL LIFT EN CAS D'HIVERNAGE ENTRE QUATRE ET HUIT MOIS BÉNÉFICIERA D'UNE REMISE DE 40%.

SÉJOUR DANS L'AIRE DE CARÉNAGE

(Mètre carré de l'embarcation par jour)

EUROS

Bateaux avec autorisation d'amarrage dans les ports du ressort de la CAPV, jour de hissage et suivant gratuits

JUSQU'À 15 JOURS	0,2044
PLUS DE 15 JOURS	0,3408
PLUS DE 2 MOIS	0,2044

Hivernage (séjour aire de carénage du 1 septembre au 30 avril)

JUSQU'À 2 MOIS	0,2044
ENTRE 2 ET 4 MOIS (20% de remise)	0,1635
ENTRE 2 ET 8 MOIS (40% de remise)	0,1227

Euros-mois

LOCATION ESPLANADE POUR REMORQUE AVEC OU SANS EMBARCATION PAR MOIS 55,9393

LOCATION D'HYDRONETTOYEUR PORTABLE (1 HEURE)

Embarcations avec port de base dans un port du ressort de la CAE	16,14
Embarcations avec port de base dans un port hors du ressort de la CAE	18,81

LOCATION D'HYDRONETTOYEUR (PIÈCE) 12 MIN.
2,7933

EAU ET ÉLECTRICITÉ DANS L'AIRE DE CARÉNAGE (par jour) 11,67

MAIN D'ŒUVRE (écopages d'embarcations, etc.) (par heure) 32,5912

LOCATION DU JEU DE BERS (par jour)

EUROS

PETITS	1,3642
GRANDS	
3,6547	

LOCATION DU JEU DE BERS POUR HIVERNAGE (par jour) **EUROS**

JUSQU'À 2 MOIS	2,6379
ENTRE 2 ET 4 MOIS (20% de remise)	2,1144
ENTRE 2 ET 8 MOIS (40% de remise)	1,5807

EUROS

LOCATION DE BOOSTER (par service)	2,8897
REMORQUER DES EMBARCATIONS DANS LE PORT (par service)	42,3397
UTILISATION KIT ANTIPOLLUTION (par kit utilisé dans le sinistre)	100,00

EUROS

UTILISATION DE RAMPE	12,5899
UTILISATION DE RAMPE - ABONNEMENT DE 10 UTILISATIONS	62,8912

FOURNITURE DE CARBURANT : TARIFS ÉTABLIS PAR LA DIRECTION

<u>COPIE CARTE D'ACCÈS AUX INSTALLATIONS PORTUAIRES</u>	23,2794
--	---------

CHARIOT DE MISE À L'EAU

EUROS

Embarcations avec port de base dans un port du ressort de la CAE

Par hissage et mise à l'eau et séjour pendant les premières 24 heures (deux marées)

Jusqu'à 50 TRB _____	316,25
de 51 à 150 TRB _____	365,15
Séjour jour pour chaque mètre de longueur totale	0,66

Embarcations avec port de base dans un port hors du ressort de la CAE

Par hissage et mise à l'eau et séjour pendant les premières 24 heures (deux marées)

Jusqu'à 50 TRB _____	368,50
de 51 à 150 TRB _____	425,48
Séjour jour pour chaque mètre de longueur totale	0,76

Dans le cas des embarcations de la sixième et septième liste, on paiera les quotités quotidiennes par mètre linéaire de longueur totale et jours de séjour

<u>De 0 à 7 jours</u> _____	0,4707
<u>De 8 à 10 jours</u> _____	0,7367
<u>De 11 à 20 jours</u> _____	1,03
<u>De 21 à 60 jours</u> _____	2,53
Au-delà de 61 jours	2,53

N.B. :

Les prix sont hors TVA (21%).